

Réf: Dossier 335159

Avis de constitution

SOCIETE « NOOR GOLD »

Siège Abidjan, Cocody Riviera Palmeraie, Rosier
Programme 4 en face de l'hôtel Belle Côte Lot N°31, Ilot
6, 03 BP 2000 Abidjan 03., Lot 31, Ilot 6

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26 Juil 2024, et enregistrés au CEPICI le 08 août 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NOOR GOLD »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE ou à l'étranger :

Achat, vente, importation et exportation d'or brut.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody Riviera Palmeraie, Rosier
Programme 4 en face de l'hôtel Belle Côte Lot N°31, Ilot
6, 03 BP 2000 Abidjan 03., Lot 31, Ilot 6

Dirigeant(s) M COMPAORE OUMAROU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-08446 du 22/08/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°50560/GTCA/RC/2024 du 22/08/2024

